

# LETTRE D'INFORMATION DU GRASCO

Groupes de Recherches Actions Sur la Criminalité Organisée  
Centre du Droit de l'Entreprise - Université de Strasbourg  
[www.grasco.eu](http://www.grasco.eu) - [www.larevuedugrasco.eu](http://www.larevuedugrasco.eu)

N°1 – Mars 2012

Parution mensuelle



## LA REVUE DU GRASCO, AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE !

**Chantal CUTAJAR**

**Directeur du GRASCO**

**C'**est avec un immense plaisir que je vous adresse la première lettre d'information du GRASCO qui annonce la publication pour le 15 avril du premier numéro de la Revue du GRASCO (R.D.G.) diffusée uniquement et exclusivement sur Internet.

Chacun sait, que la criminalité organisée est un fléau. Ainsi, simplement en effeuillant l'actualité récente, on peut relever qu'en Italie, que le chantier du TGV serait aux mains de la mafia, que le crime organisé sème le chaos à Monterrey, au Nord du Mexique. Aucun domaine de l'économie n'est préservé, le crime organisé va jusqu'à investir dans l'agroalimentaire, dans les barres chocolatées contrefaites en provenance de Chine et du Moyen-Orient. Ce trafic rapporterait plus que celui des stupéfiants ! Il n'est plus personne pour nier qu'aujourd'hui la France n'est pas épargnée par le phénomène d'infiltration de l'économie par l'argent de la criminalité organisée.

Nous sommes confrontés à «des entreprises qui représentent plusieurs milliards de dollars et qui investissent tous les aspects de la société. Alimentées par les mêmes forces de la globalisation qui ont permis le développement du commerce, des communications et de l'information à travers le monde, les organisations criminelles ont une emprise sans précédent sur la vie des gens ordinaires, et elles affectent la compétitivité des multinationales et la sécurité des gouvernements» (Rob Wainwright, directeur d'EUROPOL).

Ainsi, pour mettre un coup d'arrêt à l'expansion des marchés criminels, nous devons promouvoir une politique globale intégrant les trois axes de la prévention, de la répression et de l'aide et du soutien aux victimes.

L'ambition de la RDG, c'est, chaque trimestre, d'être un nouvel outil à la disposition de tous les acteurs de cette lutte notamment, les établissements financiers, les professionnels du chiffre et du droit, les membres des autorités de poursuite, police, gendarmerie, douane, les magistrats, les avocats, les notaires, les chercheurs de tous horizons, juristes, économistes, sociologues, politologues, gestionnaires et les associations de victimes.

Pour lutter efficacement, il faut être informé et il faut se former. La Revue du GRASCO y contribuera régulièrement à sa façon en mettant en perspective la doctrine, en analysant des retours d'expérience, en d'autres termes, en partageant les savoirs et les savoir-faire.

La RDG se veut un carrefour et un creuset.

La RDG vient de naître, elle est désormais à votre écoute.

### Inscription à la newsletter et à la revue du GRASCO

Par mail : [grasco@sfr.fr](mailto:grasco@sfr.fr)

Sur le site du GRASCO : [http://www.grasco.eu/inscription\\_newletters.php](http://www.grasco.eu/inscription_newletters.php)

© Toute reproduction ou utilisation des articles de la revue du GRASCO est interdite sans l'autorisation préalable du GRASCO et ne peut être effectuée qu'en vue de l'utilisation qui aura été acceptée par le GRASCO

La Revue du Grasco doit être citée de la manière suivante : R.D.G., année, n° xx, p. xxx

## AGENDA

- **15 Avril 2012** : Parution du premier numéro de la revue du GRASCO
- **Du 23 au 27 Avril 2012** : SÉMINAIRE DE FORMATION La lutte contre le blanchiment dans les sociétés d'assurances à l'EM Strasbourg

## « LA REVUE DU GRASCO N°1 AVRIL 2012 »

### *Sommaire*

**Le premier numéro sera téléchargeable dès le 15 avril à l'adresse suivante :**

[www.larevuedugrasco.eu](http://www.larevuedugrasco.eu)

**Edito :** Chantal Cutajar

**Interview :** Yves Charpenel, Premier Avocat général à la Cour de cassation

### **La rubrique du droit :**

#### **1) Doctrine**

Saisie et confiscation des biens et techniques juridiques opérant transfert de propriété par C. Cutajar et Y. Strickler

La nécessaire protection du secret des affaires par C. Mathon

#### **2) Jurisprudence**

Arrêt de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence du 8 février 2012 par C. Cutajar

Commentaire des décisions de la Commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel n° 2010-01 du 24 janvier 2011, Caisse du Crédit Municipal de Toulon et n° 2010-05 du 26 mai 2011, Établissement de crédit A par C. Cutajar

### **Typologie :**

Fonctionnement des sites illégaux : l'exemple du site MEGAUPLOAD par S. Dupent

### **Regardons ailleurs :**

Lutte contre la corruption en Bulgarie et en Roumanie par V. Dupent

Comment recouvrer les produits de la criminalité au Royaume-Uni par C. Cutajar

### **Rapport :**

Synthèse du rapport Deloitte sur l'application de la Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux par T. Lalevee

Synthèse du rapport d'évaluation de la France par le GAFI par les étudiants du M2 Prévention des fraudes et du blanchiment

### **La vie des professions :**

Compliance officer C. Gautier

**Lu pour vous :** Le rapport moral sur l'argent par M. Mérieux

**Compte-rendu de colloque :** L'incrimination du blanchiment : Les leçons du droit comparé. Par Jocelyne Kan. Programme disponible à l'adresse suivante : [http://www.grasco.eu/documents/Programme\\_27-05-11.pdf](http://www.grasco.eu/documents/Programme_27-05-11.pdf)

# LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DANS LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES DU 23 AU 27 AVRIL 2012 À L'EM STRASBOURG

## Programme

En partenariat avec la FFSA et l'École de Management de l'Université de Strasbourg



### Lundi 23 avril

- 10 h :** Accueil des participants - Présentation du programme **Chantal CUTAJAR**
- 11 h :** Intervention de **Philippe POIGET**, Directeur juridique de la FFSA
- 14 h - 17 h :** Les généralités du contrat d'assurance-vie, l'économie du contrat et la nature juridique de la créance (Bénéficiaire, saisissabilité, clause bénéficiaire) - Obligation de conseil, rachat et prestation, **François ROSIER**, FFSA et **Sylvie GAUTHERIN**, FFSA

### Mardi 24 Avril

- 9 h - 10 h :** Les typologies de blanchiment dans les assurances, **Chantal CUTAJAR**
- 10 h - 12 h :** Les relations avec les services de police ou de gendarmerie, la douane et TRACFIN
- 13 h 30 - 16 h 30 :** Les déclarations des entreprises d'assurance et l'évolution des critères; l'actualisation des procédures ; la formation du personnel

### Mercredi 25 avril

- 9 h - 12 h :** Les spécificités de la lutte contre le blanchiment dans les sociétés d'assurances, **Florent Bonnard**, ACP
- 13 h 30 - 16 h 30 :** Les procédures, **Timothé KIEFFER**, Axa France

### Jeudi 26 avril

- 9 h - 12 h :** La Classification des risques et présentation des produits et l'entrée en relation et l'implication des réseaux de distribution
- 13 h 30 - 16 h 30 :** L'organisation et la surveillance des opérations, la vigilance renforcée et les clients à risque accru

### Vendredi 27 avril

- 10 h 30 - 13 h 30 :** La fraude lors du règlement du sinistre, **Frédéric NGUYEN KIM**, ALFA
- 14 h 30 - 17 h 30 :** Les relations avec les courtiers : La tierce introduction, **Frédéric MICHEL**, SwissLife

Bulletin d'inscription disponible à l'adresse suivante : <http://minu.me/5zoe>